



Tarif Transport pour les RETRAITÉS

Madame PECRESSE

N'oubliez pas votre engagement !

Les huit Unions Syndicales de Retraités (USR) CGT d'Île de France ont interpellé en octobre 2016 la présidente de la Région au sujet de la tarification transport pour les retraités (voir tableau au verso).

Nous lui rappelions son engagement pris en 2015 pendant la campagne électorale régionale. Elle s'engageait alors en indiquant : « *un tarif réduit unique pour les retraités, les personnes handicapées et les anciens combattants sera créé.* »

Après plusieurs relances, une réponse (ci-contre) est venue en janvier dernier de Stéphane Beudet, Vice-président en charge des transports.

Nous avons attendu six semaines pour relancer à nouveau le Vice-président.

C'est alors une collaboratrice qui a répondu le 20 février : « *le travail en cours sur la tarification en faveur des retraités se poursuit. Des propositions seront prochainement soumises à l'arbitrage de la présidente.* »

Une nouvelle relance a été faite le 20 mars afin d'obtenir des éléments concrets qui répondent à notre revendication :

D'un titre à tarif réduit, à hauteur de 50%, permettant d'obtenir un Navigo à 36,50 euros mensuel, ainsi que des carnets de tickets à demi-tarif.

Pour appuyer la revendication qui permettra aux retraités de notre région de se déplacer en transport avec une tarification adaptée,

Les USR CGT vous appellent à un :

Rassemblement le jeudi 20 avril à 10h30

au Conseil Régional Ile de France

(angle rue de Babylone et boulevard des Invalides)

Métro : ligne 13 station : Saint François Xavier

« *L'Exécutif reste très attaché à la mise en place d'un titre unique pour les retraités adapté à leurs besoins de déplacement et à leurs moyens. Toutefois, un travail préalable est à mener afin d'en définir les modalités et d'en valider la soutenabilité financière dans un contexte budgétaire extrêmement tendu. Ce travail en est cours et devrait aboutir dans les prochaines semaines.* »

Stéphane Beudet



Titres de transports retraités en Île de France

Tarifification sociale existante	
TITRES DE TRANSPORTS ACTUELS délivrés sous conditions d'âge et de ressources par chaque département	ATTRIBUÉS et Financés par
Carte Emeraude Navigo Pour le département 75	La Ville de PARIS
Carte améthyste Navigo Pour les départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95	Les Conseils départementaux (via service social des mairies)

Revendication CGT pour une nouvelle tarification à créer <i>(sans supprimer le dispositif social existant)</i>	
TITRES DE TRANSPORT à partir de 60 ans sans conditions de ressources	ATTRIBUÉS par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France)
1. Navigo zone unique Seniors/Retraités ½ tarif comme la carte Imagine R des scolaires ou étudiants et la carte Navigo des salariés 2. Tickets (bus, métro, tram) ½ tarif	Financés par le Conseil Régional Ile-de-France

Donnez de la force à vos revendications : Rejoignez la CGT retraités

Nom : Prénom.....
 Adresse
 Code Postal : Ville :

Ancienne profession et entreprise

Téléphone.....Email :

Signature :

à retourner à :

UCR Union Confédérale des Retraités – 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL. e-mail : ucr@cgt.fr